

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : BOUDET A.

Procuration : GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

Secrétaire de séance : LABROUSSE M.

11/2022 - Sortie scolaire organisée par le collège de Roujan « Bobby Lapointe »

Monsieur le Maire informe le Conseil que le collège de Roujan « Bobby Lapointe » organise une sortie scolaire afin de sensibiliser les élèves sur des questions mémorielles autour de la seconde guerre mondiale.

Ce projet qui se déroulera du 18 au 22 avril s'articule autour des notions de Résistance, déportations, génocides, devoir de mémoire et citoyenneté.

Afin que les élèves puissent bénéficier de cette sortie, une demande d'aide financière est sollicitée à la commune.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les années précédentes, la commune avait participé à hauteur de 70 Euro par élève. Le nombre d'élèves habitant la commune étant de cinq, la somme s'élèverait à Trois cent cinquante Euro (350 €).

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE la commune à verser la somme de trois cent cinquante Euro (350 Euro) au collège de Roujan « Bobby Lapointe »

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2022

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES F.

